

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE LA COMMUNE DE Koubri



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	4
1.3 Méthodologie du diagnostic	5
1. aperçu sur la commune de Koubri	6
2. État des lieux des équipements	8
2.1 Les équipements d'infrastructure	8
2.2 Les équipements de superstructure	8
3. le forum participatif.....	9
3.1 Diagnostic participatif : volet CDS	10
3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE	13
Conclusion.....	15

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

La Commune rurale de Koubri, située au sud de la ville de Ouagadougou dans la région du Kadiogo, appartient à l'ensemble intercommunal du Grand Ouaga, dont elle constitue l'une des neuf (09) communes périphériques. Située à environ 25 kilomètres du centre-ville de Ouagadougou, sur l'axe structurant Ouagadougou-Pô, la commune s'étend sur un territoire caractérisé par la coexistence d'espaces agricoles, forestiers, résidentiels et institutionnels, traduisant une hybridation urbaine et rurale de plus en plus marquée.

Koubri est reconnue à l'échelle régionale pour sa fonction environnementale et agricole :

- Elle abrite d'importantes zones de production maraîchère, d'approvisionnement en fruits et légumes pour le marché de Ouagadougou ;
- Ses barrages et zones humides jouent un rôle crucial dans la régulation hydrologique du bassin sud de la capitale ;
- Et ses espaces boisés et agroforestiers contribuent à la résilience climatique du Grand Ouaga.

Cependant, ces potentialités s'accompagnent de défis structurels considérables : la pression démographique croissante, la mutation rapide des usages du sol, la dégradation des ressources naturelles, la faiblesse des infrastructures de base et l'insuffisance des équipements socio-économiques freinent le développement harmonieux du territoire. De plus, l'urbanisation de plus en plus diffuse depuis Ouagadougou exerce une influence sur les dynamiques locales, posant la question de la maîtrise de la croissance spatiale, de la gestion foncière et de la préservation de la vocation rurale et environnementale de Koubri.

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de Développement Urbain du Grand Ouaga (CDS), il a été conduit, au niveau de la Commune rurale de Koubri, un diagnostic territorial participatif à travers un atelier de participatif tenu avec les acteurs locaux.

Cet atelier avait pour but de permettre une meilleure connaissance du territoire communal à partir des perceptions, expériences et priorités exprimées par les populations elles-mêmes, et de jeter les bases d'une planification de développement adaptée aux réalités locales.

L'approche adoptée reposait sur la participation active des différentes composantes sociales de la commune : services techniques, autorités coutumières et religieuses, organisations communautaires de base, groupements de femmes et de jeunes, acteurs économiques, producteurs agricoles et partenaires locaux.

Les travaux ont permis de dresser une lecture collective du territoire à travers l'identification des atouts, contraintes et opportunités de développement et de recenser les problèmes majeurs rencontrés par les populations dans les domaines sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels, etc.

En parallèle, un travail de collecte et d'analyse de données secondaires a été mené auprès des services techniques déconcentrés et de la mairie, afin de compléter les informations issues des ateliers par des données statistiques, cartographiques et sectorielles actualisées.

Ce processus a permis d'obtenir une vision globale et intégrée du territoire de Koubri, mettant en lumière ses potentialités agricoles et naturelles, son rôle dans la régulation écologique du sud du Grand Ouaga, ainsi que les défis à relever pour assurer un développement équilibré, inclusif et durable.

Le présent rapport rend compte des résultats de cette démarche. Il constitue une étape clé du processus de planification stratégique du Grand Ouaga, en fournissant une base de référence pour la programmation des actions de développement, la mobilisation des partenaires et la consolidation des initiatives locales dans la commune de Koubri.

1.2 Objectifs

L'élaboration du présent rapport poursuit un double objectif :

1.2.1 Objectif général :

Dresser un diagnostic exhaustif du territoire communal de Koubri pour éclairer la planification territoriale et la programmation des actions de développement à moyen et long terme ;

1.2.2 Objectifs spécifiques :

- Analyser les caractéristiques physiques, humaines et économiques du territoire communal ;
- Évaluer l'état des infrastructures et équipements socioéconomiques existants ;
- Identifier les potentialités, contraintes et vulnérabilités du territoire face aux dynamiques d'urbanisation et de changement climatique ;
- Constituer une base de données de référence pour la planification concertée et l'interconnexion des projets structurants au sein du Grand Ouaga.

1.3 Méthodologie du diagnostic

Le présent diagnostic participatif suit une méthodologie très claire qui s'étend sur trois (03) grands axes à savoir

1.3.1 La collecte et l'analyse des données

Les informations utilisées proviennent :

- Des bases de données consolidées du Grand Ouaga ;
- Des données communales issues du rapport provisoire de diagnostic de Koubri et des services techniques déconcentrées ;
- Des plans communaux de développement (PCD), rapports sectoriels et inventaires d'équipements existants.

1.3.2 L'approche participative et territoriale

La méthodologie a intégré les résultats de l'atelier participatifs organisé à l'échelle communale. Cet atelier a permis de recueillir les points de vue des autorités communales, leaders communautaires, groupements de femmes et de jeunes, acteurs privés et représentants des services techniques sur les enjeux de développement local, la gestion des ressources naturelles.

1.3.3 Le traitement et la structuration des informations

L'analyse a suivi une logique en trois niveaux :

- Lecture physique et spatiale du territoire (relief, climat, ressources naturelles, occupation de l'espace) ;
- Lecture socio-économique (population, équipements, activités économiques, gouvernance locale) ;
- Lecture prospective (enjeux, vulnérabilités et priorités émergentes).

Cette démarche a permis d'aboutir à un diagnostic intégré et contextualisé du territoire communal, qui servira de base à la formulation des orientations stratégiques et à la programmation des actions prioritaires pour la Commune de Koubri.

Relief : Deux ensembles topographiques : plateau légèrement ondulés et bas-fonds fertiles ; altitude moyenne 300 m
Climat : Soudano-sahélien : 2 saisons ; pluviométrie annuelle $\approx$ 750 mm ; températures de 20 °C à 38 °C
Activités économiques : Agriculture (80 % des actifs), élevage, maraîchage, extraction de sable, artisanat, petits commerces et services religieux (hôtellerie, restauration).
Equipements marchands : Les marchés : 16 marchés repartis sur les 26 villages Hôtelleries : 7 recensées (auberges et hôtels)
Routes : RN 5 (Ouagadougou–Pô–frontière Ghana)
Ecoles : 21 Etablissements scolaires
Santé : 03 Etablissements de santé
Lieux touristiques : 01
Espaces de loisirs : 06

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

Le réseau routier de Koubri s'organise autour de la Route Nationale n°5 (RN5), axe stratégique reliant Ouagadougou à Pô et à la frontière ghanéenne. Cette voie traverse la commune du nord au sud et constitue l'artère principale de circulation des personnes et des marchandises. Outre cet axe structurant, le réseau de pistes rurales assure la desserte des 26 villages.

2.1.2 Assainissement

L'assainissement demeure un défi majeur. La commune ne dispose pas d'un système structuré de collecte et de traitement des déchets. L'évacuation des eaux usées se fait de manière rudimentaire, principalement par infiltration ou dans les caniveaux ouverts.

2.1.3 Eau potable

La couverture en eau potable repose essentiellement sur les forages équipés de pompes à motricité humaine et quelques adductions d'eau potable simplifiées (AEPS).

2.1.4 Énergie

L'accès à l'électricité reste limité. Seuls quelques villages situés le long de la RN5 bénéficient du raccordement au réseau SONABEL. Dans les zones non desservies, les populations recourent majoritairement aux lampes solaires ou à des sources alternatives.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

La commune compte trois (03) établissements de santé publics : un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) à Koubri-centre et deux autres à Goumtoaga et Gonsé. Ces infrastructures sont confrontées à des insuffisances en personnel médical, en équipements et en médicaments essentiels

2.2.2 Équipements scolaires

L'offre éducative comprend 21 établissements scolaires primaires répartis sur les villages.

2.2.3 Équipements marchands

La commune dispose de 16 marchés ruraux, dont un marché central à Koubri-centre, animant les échanges agricoles et artisanaux.

2.2.4 Équipements culturels

La commune dispose de six (06) espaces de loisirs et d'un site touristique principal : le Monastère de Koubri, reconnu pour son cadre naturel et spirituel.

2.2.5 Équipements sportifs

Les équipements sportifs sont très peu développés : on note quelques terrains polyvalents non aménagés dans les établissements scolaires et au centre communal

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu 10 octobre 2025 à la salle de fêtes de la commune de **KOUBRI**. La séance a commencé à 9h 00mn avec la participation de 24 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de la commune ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants ;

3.1 Diagnostic participatif : volet CDS

Domaine	Problèmes
Environnement	- Destruction des zones forestières ; - Le changement de destination des terres ; - Absence de système de collecte des déchets ; - La pollution de l'aire et les eaux usés par les industrielles ; - La forte utilisation des pesticides non homologués ; - La pollution des retenus d'eaux par les produits chimique ; - Le non-respect des acteurs dans l'utilisation des produits chimique ; - Absence de canaux d'évacuation des eaux ; - Le non-respect des cahiers de charges dans l'exploitation des carrières ; - Absence de zone pâture et de pistes à bétail ; - L'ensablement des barrages (manque de suivi et d'entretien des berges) ; - L'insuffisance de comités de gestion des ressources en eaux ; - Insuffisance de mesures de protection des barrages ; - Dignes céder ; - La dégradation des sols ; - Un prélèvement abusif des agrégats ; - La coupe abusive du bois ; - Présence de site d'orpaillage artisanal ; - Une pression anthropique.
Économie	- Problème de conservation et de transformation de certains produits (secteur de la maraîcher-culture, d'élevage - Insuffisance de points de dépôts des produits ; - Chambre froide dysfonctionnelle ; - Problème d'écoulement des produits maraîchers ; - Absence de comptoir d'achats ; - Insuffisance de comptoirs ; - Insuffisance d'organisation des producteurs ; - Cherté des intrants agricoles ; - Absence de magasin de vente des semences et intrants agricoles

	- Insuffisance de points d'eau (forages, barrages etc.) pour la pratique des cultures maraichères - Obstruction des barrages ; - Inaccessible des zones marchandes - Conditions d'accès difficiles aux microfinances - Attaques des produits agricoles (pompe de terre) - Problème d'organisation des commerçants - Problèmes d'accès à la matière, d'accompagnement et d'écoulement et première par les artisans ; - Marché à bétail, et du marché de Koubri-centre sont non ménagé.
Sociale, culture et démographie	- Les litiges fonciers (frontalier) - La délinquance - La spéculation foncière - Problème de délimitation physique communale - La déscolarisation des jeunes - Un problème d'insertion des PDI - Le chômage - Toxicomanie - Insuffisance de feux tricolores - L'accaparement des lieux sacrés a d'autres fins - Insuffisance d'activités culturelles communale ; - Manque d'activité culturelle intercommunale
Infrastructures	- Insuffisance de cimetière : - Inaccessibilité (voies non aménagées) ; - Dégradation et étroitesse de la RN5 ; - Insuffisance de feux tricolores ; - Insécurité due au manque d'éclairage au niveau de la voie de contournement et RN5 ; - Manque d'entretien des pistes rurales ; - Insuffisance et dégradation des ouvrages de franchissement ; - Dégradation des voies due au ramassage des agrégats ; - Insuffisance d'aire de stationnement, de repos ;

	- Manque de gare routière ; - Insuffisance de caniveaux ; - Absence d'équipement de gestion des déchets (CTOM) ; - Insuffisance d'infrastructure post primaire et secondaire, de centre d'éveil ; - Manque d'infrastructure sportive aménagée ; - Maison de jeunes non équipée ; - Absence de centre culturel ; - Insuffisance de bâtiments administratifs (eaux et forêts) ; - Insuffisance de forages, d'AEPS et d'éclairage dans les écoles ; - Insuffisance d'éclairage dans les écoles ; - Insuffisance et manque de terrain de sport dans les établissements ; - Manque de clôture de certains services (écoles) ; - Insuffisance d'enseignants, de matériels et de filières dans les centres de formation professionnelle ; - Insuffisance de matériels (centre médical) - Insuffisance de pharmacies ; - Insuffisance de spécialistes de santé ;
Gouvernance	- Manque de représentativité la gent féminine dans la délégation spéciale ; - Prolifération des boissons frelatées ; - Insuffisance d'ONG.

3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE

Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	- Le réchauffement climatique ; - Impacte négative des fortes chaleurs sur l'élevage de la volaille ; - Impacte négative des fortes chaleurs dans les écoles ; - Une disparition progressive des bosquets ; - L'exposition des personnes âgées aux périodes de fortes chaleurs (Février à avril).
Les précipitations	- Irrégularité des pluies ; - Un décalage de la période des semis (de fin mai à juin, juillet) ; - L'observation d'une fin brusque des saisons de pluies ; - Les fortes pluies ; - Une récolte tardive qui provoque une vulnérabilité des ménages ; - Une sécheresse de plus en plus récurrente ; - L'insuffisance de mesures de gestion des ressources en eaux ; - La non-exécution des croyances et rites traditionnels avant et après la saison de pluies ; - La perturbation des cours dans les écoles ;
Les vents forts	- Une augmentation des vents violents ; - Déracinement des arbres ; - La poussière.
Solutions d'adaptation	
- Utilisation de l'énergie solaire (ventilateurs,) ; - Les gens s'abrient sous les arbres ; - Beaucoup s'hydraté ; - Utilisation des semences améliorées adaptés ; - L'arrosage périodique des feuillets pour faire partir la poussière.	
Mesures d'atténuation	

- Plantation des arbres ;
- Proscrire l'utilisation des engrais chimique ;
- L'utilisation de certaines pratiques et technique agricoles ;
- Le reboisement ;
- La lutte contre la coupe abusive du bois et la divagation des animaux ;
- La création d'un foret communal ;
- La valorisation des espaces verts ;
- La création de bouquets dans les structures publiques (écoles, centre de santé) ;
- Procéder à des aménagements paysagers et à la réalisation de jardins publics ;
- Une ceinture verte ;
- La réalisation de forages et de puits à grands diamètre ;
- La sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques de la protection de l'environnement.

L'intercommunalités

- Promouvoir l'implantation d'un foret et de cimetière intercommunale ;
- L'organisation d'atelier de sensibilisation intercommunal ;
- Organisation de foires ;
- Des activités socio-culturelles et sportives intercommunales ;
- Cadre de concertation intercommunal ;
- Etude de faisabilité d'un centre de traitement des déchets intercommunal ;
- Promouvoir la protection des plantes à vocation médicinal ;
- Mettre en œuvre des projets de gestion des boues de vidange, assainissement ;
- La création de système d'adduction en eau potable intercommunal ;
- Le partage des ressources naturelles ;
- Promouvoir le changement de comportement à travers la sensibilisation et de réformes règlementaire ;
- Envisager des reformes du système éducatif et scolaire pour promouvoir les valeurs endogènes et les bons comportements ;
- Consolider des bonnes actions au profit des générations futures ;

PRIORISATION DES DEFIS

1. La réhabilitation et délimitation des barrages (réparation des digues et balisage de la zone de servitude) ;
2. La délimitation des pistes à bétail et des zones de pâtures ;
3. Matérialisation physique des limites administratives de la commune (gestion foncière,) ;
4. La construction d'infrastructure socio-économique (comptoir maraicher, l'ambulance, une chambre froide, laboratoire accroître l'offre électrique, en eau, la gestion des déchets, routes, la protection des lieux sacrés) ;
5. Gestion durable des ressources naturelles, sécurisation des basfonds aménagés pour la production du riz ;
6. Le renforcement de la sécurité (vole, délinquance).

LA VISION

“ A l’horizon 2050, KOUBRI est commune urbaine, paisible, prospère doté d’un environnement sain et durable.”

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de **KOUBRI** a fait l'état des problèmes de ce territoire relatif à la vision du CDS et du PCAE, point de départ de l'élaboration de la stratégie pour la réalisation des objectifs de développement de l'intercommunalité du Grand Ouaga.